

## Année scolaire 2025/2026

### Espace Jeunesse

### **Demande de Carte Jeune (Majeur)**

(Partie à conserver)

---

#### Accueil et Fonctionnement de l'Espace Jeunesse

---

La ville de Grand-Quevilly, au travers de ses équipements, entend mener une action éducative, complémentaire, qui s'inscrit dans le prolongement de toutes celles qui visent à développer et promouvoir l'influence et le rayonnement de l'éducation, en concertation avec l'ensemble des co-éducateurs dans le respect de la laïcité, des valeurs de la République et des droits de l'enfant. Le projet éducatif s'organise autour de 4 objectifs stratégiques :

*Favoriser l'égalité des chances*

*Contribuer à l'épanouissement personnel de chaque enfant*

*Favoriser l'apprentissage du Vivre ensemble par le respect des autres et l'ouverture sur le monde*

*Favoriser la communication et la bienveillance dans une logique de continuité éducative*

#### **FONCTIONNEMENT DE L'ESPACE JEUNESSE**

L'Espace Jeunesse est un lieu d'accueil, d'échange et d'animation qui s'appuyant sur ces valeurs éducatives et citoyennes doit contribuer à la construction et à l'épanouissement de chaque jeune.

Il permet aux jeunes Grand-Quevillais, dès la 5ème et jusqu'à 25 ans, de participer activement aux actions socio-éducatives, culturelles et de citoyenneté dans un espace commun. Cette structure dépend du règlement intérieur des Accueils de loisirs et des séjours et dispose d'un projet de fonctionnement consultable dans les locaux.

Pour fréquenter la structure, l'adhésion à **la carte jeune est obligatoire**. Celle-ci est **valable du 1er septembre au 31 août** et donne également **accès aux studios** de répétition et d'enregistrement.

#### **ACCUEIL DU PUBLIC <sup>(1)</sup> :**

En périodes scolaires :

|                                   |                |                  |
|-----------------------------------|----------------|------------------|
| <b><u>L'Espace Jeunesse</u></b> : | Mardi et jeudi | de 16h00 à 19h00 |
|                                   | Mercredi       | de 14h00 à 19h00 |
|                                   | Vendredi       | de 16h00 à 20h00 |
|                                   | Samedi         | de 14h00 à 19h00 |

**La SIJ** : La Structure Information Jeunesse informe et accueille les jeunes quevillais de 12 à 25 ans de manière anonyme et gratuite. Elle a pour mission de les aider à trouver des informations sur tous les sujets qui les concernent et sur lesquels ils s'interrogent tels que la formation, les métiers, la santé (prévention des conduites à risque, alcool, tabac, sexualité), le logement, les loisirs, la mobilité...

|                |                            |
|----------------|----------------------------|
| Mardi et jeudi | 14h-19h (le matin sur rdv) |
| Mercredi       | 9h-12h et 14h-18h          |
| Vendredi       | 14h-18h                    |

## **LES ACTIVITES :**

Un planning d'activités est mis en ligne sur le site internet de la Ville au minimum 1 semaine avant la période concernée. Un SMS peut être envoyé aux familles pour prévenir de sa publication.

Ce planning met en avant les projets proposés sur place ainsi que les sorties. Une partie du planning reste libre afin que les jeunes puissent participer activement à leurs loisirs en proposant des activités et des projets.

## **LA TARIFICATION ;**

La ville définit une politique tarifaire qui prend en compte la situation sociale des familles, appelée tarification juste. Pour l'adhésion à la carte jeune ainsi qu'aux différentes activités, votre quotient familial CAF sera pris en compte (mois de référence : janvier puis juillet de l'année en cours).

**Attention, sans présentation du document justifiant de vos ressources, le tarif le plus élevé sera automatiquement appliqué.**

**Adhésion à la structure** : à régler le jour de l'inscription en espèces ou par chèque à l'EJ.

**⚠ Toute carte jeune perdue sera facturée 1,00€.**

*Tarifs au 01/01/2025*

| <b>CARTE JEUNE</b>       | <b>Grand-Quevillais</b> | <b>Hors-Commune</b> |
|--------------------------|-------------------------|---------------------|
| QF CAF ≤ 300             | 7,20 €                  | 15,50 €             |
| 300 < QF CAF ≤ 1600      | 7,80 €                  | 17,00 €             |
| QF CAF > 1600            | 8,50 €                  | 20,00 €             |
| Reproduction de la carte | 1,00 €                  |                     |

**Participation aux activités** : à régler auprès du Trésor Public après réception de la facture

| <b>ACTIVITES</b>    | <b>Participation activités extérieures<br/>½ journée</b> | <b>Participation activités extérieures<br/>journée</b> | <b>Sortie Exceptionnelle</b> |
|---------------------|--|--|------------------------------|
| QF CAF ≤ 300        | 4,50 €   | 7,00 €   | 21,00 €                      |
| 300 < QF CAF ≤ 1600 | 5,00 €   | 7,50 €   | 21,50 €                      |
| QF CAF > 1600       | 5,50 €   | 8,00 €   | 22,00 €                      |

## **ESPACE JEUNESSE**

70 rue Martyrs de la Résistance

76120 GRAND QUEVILLY

Tél. : 02.32.11.56.10

Courriel : [espace.jeunesse@grandquevilly.fr](mailto:espace.jeunesse@grandquevilly.fr)

Site internet : [www.grandquevilly.fr](http://www.grandquevilly.fr)



**JEUNE :**

NOM DU JEUNE : .....

PRENOM : .....

Date de naissance : .....Lieu : .....Pays : .....

Situation actuelle : .....

Adresse : .....

Courriel : .....

Tél. portable : .....

Si vous ne souhaitez pas recevoir les informations et plannings de l'Espace Jeunesse par SMS, merci de cocher cette case.  
**Aucune autre utilisation, notamment commerciale, ne sera faite.**

NOM et Prénom du représentant 1 :

.....

Tél. : .....

NOM et Prénom du représentant 2 :

.....

Tél. : .....

**Assurance extra-scolaire :**

Il est indispensable de posséder **une assurance individuelle en responsabilité civile** couvrant les dommages causés par vous-même ou de votre fait à autrui.

Nom de la compagnie : .....

Numéro d'adhésion : .....

**Droit à l'image et diffusion :**

J'autorise tout photographe mandaté par la ville de Grand Quevilly à réaliser des prises de vue mettant en scène mon enfant. J'autorise les studios de l'Espace Jeunesse à réaliser des productions audio et vidéo mettant en scène mon enfant. J'autorise la ville de Grand Quevilly à reproduire exposer publier et promouvoir ces productions visuelles et vidéos durant une période de 2 ans sans demander ni rémunération ni droits exclusivement pour les utilisations citées. Toutes éditions et/ou supports d'information municipale (affiche, site internet, journal, réseaux sociaux de la ville...) ; toute exposition à caractère culturel ou d'information. Ces réalisations ne seront en aucun cas utilisées à des fins commerciales ni diffusées à d'autres organismes.

*Vous pouvez à tout moment demander l'annulation de cette autorisation ainsi que la suppression des prises de vues sur lesquelles figurent votre enfant par simple courrier adressé à la Direction Education Enfance Jeunesse de la Mairie de Grand Quevilly.*

OUI

NON

## INFORMATIONS SANITAIRES

### RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

Vaccinations : photocopie du carnet de vaccinations. **La non pratique des vaccinations obligatoires entraîne automatiquement l'impossibilité d'accueillir l'enfant en collectivité.**

Y-a-t-il un traitement médical en cours ?

NON  OUI

Si OUI, lequel ?

L'enfant souffre – t –il d'Asthme ?

NON  OUI

L'enfant souffre – t –il d'une Allergie ?

NON  OUI

Si OUI, laquelle ?

Dans le cas de traitement, je joins impérativement un certificat médical établi par un médecin qui précisera les interdictions dans le domaine de son alimentation et les instructions à suivre en cas de crise. Je fournis les médicaments nécessaires en cas de crise avec l'ordonnance.

Observations particulières (handicap, pathologie chronique ou aiguë...) :

### RECOMMANDATIONS UTILES

Portez-vous des ?  Lunettes  Lentilles de contact  Appareils auditifs ou dentaires

Etes-vous exempté(e) d'activités sportives ?

NON

OUI

(si oui, fournir un certificat médical)

Régime alimentaire :

### AUTORISATION DE SOINS OBLIGATOIRE

En cas d'incident, la direction détermine les mesures à prendre, y compris l'appel aux services d'urgence si l'état de santé le nécessite. La direction s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides des circonstances et des dispositions qui ont été prises par les services d'Urgences (pompiers, SAMU...).

Je reconnais avoir pris connaissance du fonctionnement de la structure et du règlement intérieur (consultable sur place) et déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à informer la Ville de Grand Quevilly de toutes modifications.

Fait à Grand Quevilly le.....

Signature obligatoire